

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/215
8 novembre 2000

(00-4717)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN GRANDE-BRETAGNE RAPPORT N° 5

Renseignements communiqués par les Communautés européennes¹

1. SITUATION AU 17 OCTOBRE 2000

1.1 FOYERS CONFIRMÉS DE PESTE PORCINE CLASSIQUE

1.1.1 La peste porcine classique a été confirmée sur 15 exploitations porcines le 17 octobre 2000. On trouvera des précisions à ce sujet dans le tableau 1.

Tableau 1: Nombre de foyers confirmés de peste porcine classique et localisation de ces foyers

Foyer numéro	Localisation	Confirmation	Primaire/ secondaire	Lien	Nombre de porcs	Type d'élevage
SF 00/01	Suffolk	08.08.00	Secondaire	SF 00/02	3 600	R, PS, E
SF 00/02	Norfolk	09.08.00	Primaire		1 757	R
SF 00/03	Essex	09.08.00	Secondaire	SF 00/02	923	PS
SF 00/04	Suffolk	12.08.00	Secondaire	SF 00/02	2 574	PS
SF 00/05	Norfolk	12.08.00	Secondaire	SF 00/02	833	PS
SF 00/06	Norfolk	04.09.00	Secondaire	SF 00/01, 03, 05 ou 07	1 037	PS
SF 00/07	Suffolk	05.09.00	Secondaire	SF 00/01	3 411	R, PS, E
SF 00/08	Suffolk	06.09.00	Secondaire	SF 00/07	4 500	PS, E
SF 00/09	Suffolk	10.09.00	Secondaire	SF 00/01	4 366	R, PS, E
SF 00/10	Norfolk	10.09.00	Secondaire	SF 00/07	2 340	E
SF 00/11	Norfolk	12.09.00	Secondaire	SF 00/07	1 748	R
SF 00/12	Suffolk	13.09.00	Secondaire	SF 00/04	470	E
SF 00/13	Norfolk	17.09.00	Secondaire	SF 00/05	4 412	R, PS, E
SF 00/14	Norfolk	26.09.00	Secondaire	SF 00/06	1 100	R, PS, E
SF 00/15	Norfolk	04.10.00	Secondaire	SF 00/11	650	E

R=Reproduction PS=Post-sevrage E=Engraissement

1.1.2 On trouvera dans le tableau 2 la synthèse des statistiques sommaires relatives aux mesures prises par le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du 8 août (date à laquelle la peste porcine classique a été confirmée en Grande-Bretagne) au 17 octobre. Les données présentées indiquent que:

¹ Les cartes pertinentes sont disponibles sur demande.

- i) le nombre total d'exploitations soumises à des restrictions officielles de déplacement (formulaire A) en raison de foyers suspectés de peste porcine classique s'élevait à 195 (confirmation de foyers de peste porcine classique dans 15 exploitations, levée des restrictions dans 122 exploitations et maintien des restrictions de déplacement dans 58 exploitations);
- ii) sur les 58 exploitations faisant actuellement l'objet de contrôles officiels de déplacement, cinq se situent hors des comtés du Suffolk et du Norfolk (une dans chacun des comtés suivants: Derbyshire, Durham, Lincolnshire, Oxfordshire et Buckinghamshire) et 53 dans les comtés du Suffolk et du Norfolk (parmi lesquelles 32 se situent dans les quatre zones de surveillance/protection existantes). Sur ce nombre, sept se situent dans la zone délimitée autour des foyers SF 00/01/07/08/09; huit dans la zone délimitée autour des foyers SF 00/02; onze dans la zone délimitée autour des foyers SF 00/04/05/06/12/13/14 et six dans la zone délimitée autour des foyers SF 00/10/11/15.

Tableau 2: Statistiques

Nombre d'exploitations soumises à des contrôles officiels de déplacement (formulaire A) depuis le 8 août 2000	195
Nombre d'exploitations dans lesquelles les contrôles officiels de déplacement (formulaire A) sont levés depuis le 8 août	122
Nombre d'exploitations où la peste porcine classique a été confirmée depuis le 8 août	15
Nombre d'exploitations faisant toujours l'objet de contrôles officiels de déplacement (formulaire A) au 1 ^{er} octobre	58
Parmi les exploitations faisant toujours l'objet de contrôles officiels de déplacement (formulaire A) au 1 ^{er} octobre	
a) Nombre d'exploitations se situant dans la zone de surveillance délimitée autour des foyers SF 00/01/07/08/09	7
b) Nombre d'exploitations se situant dans la zone de surveillance délimitée autour des foyers SF 00/02	8
c) Nombre d'exploitations se situant dans la zone de surveillance délimitée autour des foyers SF 00/04/05/06/12/13/14	11
d) Nombre d'exploitations se situant dans la zone de surveillance délimitée autour des foyers SF 00/10/11/15	6
Parmi les exploitations faisant toujours l'objet de contrôles officiels de déplacement (formulaire A) au 1 ^{er} octobre	
a) Nombre lié à un foyer confirmé en raison du déplacement de porcins	9
b) Nombre lié à un foyer confirmé en raison du déplacement de personnes/véhicules	24
c) Nombre n'ayant aucun lien avec un foyer confirmé	25
Parmi les exploitations faisant toujours l'objet de contrôles officiels de déplacement (formulaire A) au 1 ^{er} octobre	
a) Nombre dans les comtés du Norfolk et du Suffolk	53
b) Nombre dans les autres comtés	5
Nombre de zones actuellement assujetties à des restrictions de déplacement	
	0
Nombre d'exploitations sur lesquelles la peste porcine classique a été confirmée	
Nombre total de porcs abattus sur des exploitations où la peste porcine classique a été confirmée	15* 36 649
Nombre d'exploitations ayant été dépeuplées à titre préventif en raison d'un risque élevé de peste porcine classique	
Nombre de porcs détruits sur ces exploitations	26 23 069

* La maladie a été confirmée sur une exploitation après le dépeuplement à titre préventif.

- iii) sur les 58 exploitations faisant actuellement l'objet de restrictions officielles de déplacement, neuf sont liées à des foyers confirmés de peste porcine classique en raison du déplacement de porcs vivants, 24 en raison du déplacement de véhicules, personnes, etc., et 25 n'ont aucun lien avec un foyer confirmé;
- iv) 36 649 porcs ont été abattus et détruits sur les 15 exploitations où la peste porcine classique a été confirmée;
- v) en outre, 23 069 porcs ont été abattus et détruits à titre préventif sur 26 autres exploitations parce qu'ils étaient considérés comme présentant un haut risque de peste porcine classique en raison des contacts directs qu'ils avaient eus avec une exploitation infectée.

1.1.3 On trouvera dans le tableau 3 la synthèse des tests sérologiques de dépistage de la peste porcine classique effectués du 8 au 15 octobre. D'après ce tableau, 42 419 tests sérologiques ont été réalisés sur des porcs de 182 élevages parmi lesquels 566 se sont révélés positifs. Il s'agit de tests effectués dans le cadre d'enquêtes sur les exploitations présentant des cas suspects de peste porcine classique, de tests pratiqués sur des troupeaux infectés au moment de la dépopulation et de tests réalisés en vue de la levée des zones de protection et de surveillance délimités autour des exploitations infectées.

1.1.4 Les dates auxquelles un nettoyage et une désinfection préliminaires ont été menés à bien sur les 15 exploitations infectées et les dates auxquelles les mesures prévues par la directive 80/217 sont applicables en ce qui concerne les zones de surveillance sont indiquées dans le tableau 4.

2. SYNTHÈSE

Au 17 octobre 2000:

- i) La peste porcine classique a été confirmée sur 15 exploitations porcines de Grande-Bretagne: une dans l'Essex, six dans le Suffolk et huit dans le Norfolk.
- ii) Des zones de protection et de surveillance de 3 et 10 kilomètres de rayon ont été délimitées autour de chacun des 15 foyers confirmés. Les zones de protection et de surveillance établies autour du foyer SF 00/03 dans l'Essex ont été levées le 22 septembre.
- iii) D'après les enquêtes épidémiologiques, le virus semble avoir été introduit début juin dans le foyer primaire (SF 00/02), centre d'élevage du Norfolk. Par la suite, il semble s'être propagé à quatre autres exploitations (SF 00/01, SF 00/03, SF 00/04 et SF 00/05) à l'occasion du déplacement de porcelets sevrés infectés. Sa propagation latérale semble avoir eu lieu à partir de l'une de ces exploitations (SF 00/01) vers deux exploitations voisines (foyers SF 00/07 et SF 00/09) et, à partir du foyer SF 00/07 vers trois autres exploitations (foyers SF 00/08, SF 00/10 et SF 00/11) par l'intermédiaire du déplacement de porcs infectés. Si les porcs déplacés du foyer SF 00/11 ont pu propager l'infection au foyer SF 00/15, il se peut également que le virus ait été introduit à partir du foyer de SAF 00/02 et/ou SF 00/02 par le déplacement des camions. Ainsi, il reste quatre exploitations (SF 00/06, SF 00/12, SF 00/13 et SF 00/14) pour lesquelles l'origine du virus reste à déterminer. Toutefois, leur proximité avec d'autres exploitations infectées et le fait que tous les foyers se soient déclarés dans des zones dont l'infection avait été confirmée le 12 août au plus tard donne à penser que le virus a pu être introduit à l'occasion du déplacement de personnes, véhicules etc., celui des porcs vers et à partir des exploitations situées dans ces zones ayant été interdit après cette date.

- iv) Les séquences nucléotidiques des isolats de virus examinés sont identiques, ce qui laisse entendre que tous les foyers ont été causés par un même virus. Les enquêtes épidémiologiques n'ont pas permis de déterminer avec certitude l'origine du virus ni sa voie d'introduction exacte mais il est possible qu'il s'agisse de la viande de porc contaminée contenue dans des produits comestibles jetés par des personnes ayant emprunté les sentiers pédestres qui bordent les enclos extérieurs de l'exploitation où sont parquées les truies qu'elles élèvent.

Tableau 3: Résultats des tests sérologiques effectués entre le 8 août et le 15 octobre et qui doivent être notifiés au titre de la décision de la Commission n° 2000/528/EC

Comté	Nombre de porcs dans le comté	Nombre total de foyers confirmés	Date du dernier foyer	Nombre d'exploitations dans lesquelles se sont déclarés des foyers suspects de peste porcine classique	Test séropositif	Test séronégatif
Norfolk	612 627	6	04.10.2000	79	385	18 857
Suffolk	778 841	6	13.09.2000	61	179	19 820
Essex	96 748	1	09.08.2000	5	2	1 112
Bedfordshire	37 402			1		118
Berkshire	67 464					2
Buckinghamshire	41 125			1		
Cambridgeshire	76,033			2		238
Carmarthenshire	3 965			1		12
Cheshire	81 057			2		268
Cornwall	58 668			1		133
Cumbria	47 494			1		71
Derbyshire	57 125			3		189
Devon	187 551					123
Dorset	137 862			2		24
Durham	32 409			1		
Gloucestershire	17 436					85
Hampshire	106 080			1		21
Hertfordshire	17 436			1		10
Ile de Wight	5 600			1		
Kent	30 628			1		3
Lancashire	121 571			1		9
Leicestershire	66 795					70
Lincolnshire	336 887			5		258
Nottinghamshire	116 932					119
Oxfordshire	168 766			3		52
Powys	14 864					120
Shropshire	127 816			1		58
Somerset	157 443			5		144
Staffordshire	98 641					14
Surrey	24 613			1		20
Wiltshire	149 887					184
Yorkshire	1 068 320			2		241

Tableau 4: Dates auxquelles un nettoyage et une désinfection préliminaires ont été menés à bien sur les exploitations infectées par la peste porcine classique et dates auxquelles les travaux préparatoires en vue de la levée des contrôles relatifs aux zones de protection et de surveillance pourraient débuter

Zone	Exploitation infectée par la peste porcine classique	Date à laquelle le nettoyage et la désinfection préliminaires ont été menés à bien sur l'exploitation infectée	Date à laquelle les travaux pourraient débuter en vue de la levée de la zone de surveillance	Date à laquelle les travaux pourraient débuter en vue de la levée de la zone de protection
Zone 1	SF 00/02	19 août	3 septembre	18 septembre
Zone 2	SF 00/10	15 septembre	30 septembre	15 octobre
Zone 3	SF 00/04	14 août	29 août	13 septembre
	SF 00/12	19 septembre	4 octobre	19 octobre
Zone 4	SF 00/11	21 septembre	6 octobre	21 octobre
Zone 5	SF 00/15	23 septembre	8 octobre	23 octobre
Zone 6	SF 00/01	12 août	27 août	11 septembre
	SF 00/07	16 septembre	1 ^{er} octobre	16 octobre
	SF 00/08	15 septembre	30 septembre	15 octobre
	SF 00/09	2 octobre	17 octobre	1 ^{er} novembre
Zone 7	SF 00/05	14 août	29 août	13 septembre
	SF 00/06	9 septembre	24 septembre	9 octobre
	SF 00/13	30 septembre	15 octobre	30 octobre
	SF 00/14	3 octobre	18 octobre	2 novembre